

Inscription en première année du diplôme de Doctorat dans le système LMD 2017-2018

Dans les spécialités de l'Ecole Doctorale « Sciences et Technologies » de l'ENSIT :

Génie Mécanique, Génie Electrique, Physique.

Les étudiants titulaires d'un master de recherche de type LMD, ou d'un master de recherche « ancien régime » ou bien d'un diplôme national d'Ingénieur dans les spécialités citées ci-haut peuvent candidater à une première inscription en Doctorat de l'ENSIT.

Le dossier de candidature en première année de Doctorat doit contenir :

- Le formulaire de demande d'inscription dûment rempli et signé ;
- Une copie des diplômes obtenus à partir du baccalauréat ;
- Une copie des relevés des notes de toutes les années universitaires antécédentes ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Trois photos d'identité ;
- Le sujet de thèse dûment signé par le directeur de thèse ;
- La charte des études doctorales dûment signée.
- Liste des thèses en cours, dirigées par le directeur de thèse **(le nombre total de thèse en cours d'encadrement ne peut dépasser 9 thèses*)**

Le dépôt de candidature débutera le **15 Septembre 2017** et s'arrêtera le **30 Septembre 2017**.

Les étapes d'inscription en première année de Doctorat :

1^{ère} étape : autorisation d'inscription délivrée par la commission des thèses et d'habilitation dans la spécialité.

2^{ème} étape : paiement des frais d'inscription sur le site : <http://www.inscription.tn>.

3^{ème} étape : Inscription sur le site inscription/thèse en préparation/doctorant. Formulaire d'inscription à remplir par le doctorant et à imprimer après validation.

4^{ème} étape : Confirmation d'inscription par le directeur de la thèse sur le site inscription/thèse en préparation/directeur de thèses. Formulaire à remplir par le directeur de la thèse et à imprimer après validation.

5^{ème} étape : Joindre le formulaire obtenu aux étapes 3 et 4 au dossier d'inscription.

*** : Voir Annexe 1**

Renouvellement d'Inscription en deuxième et troisième année du diplôme de Doctorat dans le système LMD2017-2018

Dans les spécialités de l'Ecole Doctorale « Sciences et Technologies » de l'ENSIT :

Génie Mécanique, Génie Electrique, Physique.

Les doctorants inscrits à l'ENSIT au diplôme de Doctorat à partir de l'année universitaire 2015/2016 sont tenus de demander le renouvellement de leur inscription. La commission des thèses et d'habilitation universitaire de la spécialité à l'ENSIT autorise le renouvellement après étude de l'état d'avancement.

Le dossier de renouvellement d'inscription en deuxième et troisième année de Doctorat doit contenir :

- Le formulaire de demande d'inscription dûment rempli et signé ;
- Le rapport sur l'état d'avancement dûment rempli et signé par le directeur de thèse ;
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- L'attestation d'inscription de l'année précédente.

Le dépôt de candidature débutera le **15 Septembre 2017** et s'arrêtera **30 Septembre 2017**.

Les étapes d'inscription en deuxième et troisième année de Doctorat :

1^{ère} étape : autorisation d'inscription délivrée par la commission des thèses et d'habilitation dans la spécialité.

2^{ème} étape : paiement des frais d'inscription sur le site : <http://www.inscription.tn>.

3^{ème} étape : finaliser la procédure d'inscription auprès du service 3^{ème} cycle.

Renouvellement d'Inscription en quatrième et cinquième année du diplôme de Doctorat

2017-2018

Dans les spécialités de l'Ecole Doctorale « Sciences et Technologies » de l'ENSIT :

Génie Mécanique, Génie Electrique, Physique.

Les doctorants inscrits à l'ENSIT au diplôme de Doctorat à partir de l'année universitaire 2013/2014 sont tenus de demander le renouvellement de leur inscription. La commission des thèses et d'habilitation universitaire de la spécialité à l'ENSIT autorise le renouvellement après étude de l'état d'avancement.

Le dossier de renouvellement d'inscription en quatrième et cinquième année de Doctorat doit contenir :

- Le formulaire de demande d'inscription dûment rempli et signé ;
- Le rapport sur l'état d'avancement dûment rempli et signé par le directeur de thèse ;
- Une demande de dérogation d'inscription adressée au Président de l'Université de Tunis sous couvert du Directeur de l'ENSIT.
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- L'attestation d'inscription de l'année précédente.

Le dépôt de candidature débutera le **15 Septembre 2017** et s'arrêtera **30 Septembre 2017**.

Les étapes d'inscription en quatrième et cinquième année de Doctorat :

1^{ère} étape : autorisation d'inscription délivrée par la commission des thèses et d'habilitation dans la spécialité et autorisation de l'Université.

2^{ème} étape : paiement des frais d'inscription sur le site : <http://www.inscription.tn>.

3^{ème} étape : finaliser la procédure d'inscription auprès du service 3^{ème} cycle.